

Le Bulletin

Du Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska

Dates Importantes

Dans ce numéro

Réunion annuelle.....2
Résolution de conflits.....4

Le 5 mai 2003

Mai

1-2- Classes fermées
- réunion AEFNB

9- Visite au Salon de
la forêt - 2^e & 3^e
année

15- Réunion Comité
parental d'appui à
7h00 au C.A.H.M.

16- Pas de classe -
journée pédagogique

19- Congé - Fête de
la Reine

21- Spectacle
Jeunesses musicales
à la salle Léo Poulin
Maternelle à 6^e

24- Souper spaghetti
au profit du comité
de parents

24- Jeux Acadie -
athlétisme

25- Jeux Acadie -
handball

27- Réunion annuelle
du comité de parents
(19h00)

31 - Jeux Acadie -
volleyball

Juin

18- Dernier jour
scolaire pour les
élèves.

Message du directeur

L'an dernier, à ce moment-ci de l'année scolaire, j'annonçais l'implantation de classes multiâgées à l'école. Depuis ce temps, bien des discussions et des rencontres ont eu lieu et le projet ne s'est pas concrétisé. Cette année, après discussion avec le personnel de l'école, il m'apparaît évident que ce projet ne sera pas mis sur la table pour la prochaine année scolaire.

Le Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska n'a pas, pour des raisons administratives, besoin de classes multiâgées pour survivre. Le projet de départ était pour des raisons pédagogiques. Bien que nous avons encore une diminution d'élèves et une diminution de notre ETP (nombre d'enseignants à temps plein), nous proposons un horaire de classes homogènes pour l'an prochain. Plusieurs connaissent mon point de vue en faveur de trouver des moyens différents et créatifs pour enseigner. Je comprends par contre que nous devons attendre et s'assurer de trouver **ensemble** les meilleurs moyens d'offrir à notre jeunesse une éducation de qualité qui répond aux besoins de tous.

Vous trouverez ce mois-ci à l'intérieur du « Bulletin », une affiche sur les 4 étapes de « résolutions de conflits ». Tel que mentionné dans notre plan annuel, nous voulons responsabiliser les élèves et leur donner des outils pour leur aider à résoudre leurs conflits. Cette méthode est celle préconisée par l'école et nous vous invitons à poser cette affiche à la maison et de l'utiliser au besoin. Je remercie Madame Anik Deschênes, intervenante, le groupe du « Milieu propice à l'apprentissage » ainsi que Madame Manon-Lyne Pelletier, enseignante ressource et le groupe du « Projet douance » pour les sondages effectués auprès des élèves sur la violence à l'école. Bon mois de mai !!!

Roberto Gauvin, Directeur

Statistique 2003-2004

Voici le nombre de classes que nous prévoyons avoir ainsi que le nombre d'élèves possible pour la prochaine année scolaire.

maternelle - 29 élèves - 2 classes*
1^{re} année - 19 élèves - 1 classe*
2^e année - 24 élèves - 1 classe*
3^e année - 32 élèves - 2 classes*
4^e année - 39 élèves - 2 classes*
5^e année - 37 élèves - 2 classes*
6^e année - 23 élèves - 1 classe*
7^e année - 37 élèves - 2 classes*
8^e année - 38 élèves - 2 classes*

Le nombre de classes titulaires a diminué au cours des 3 dernières années de la manière suivante :

2000-2001 - 17 classes titulaires
2001-2002 - 17 classes titulaires
2002-2003 - 16 classes titulaires
2003-2004 - 15 classes titulaires *

* prévisions

Bulletins descriptifs

L'an prochain, le bulletin descriptif sera obligatoire au district 3 de la maternelle à la troisième année. Il sera à l'essai en quatrième année et deviendra obligatoire en septembre 2004.

Depuis deux ans, ce type de bulletin est utilisé au C.A.H.M. et les enseignant(e)s ont développé une expertise dans ce domaine. Des changements ont été proposés afin de faciliter la communication avec les parents. Ailleurs en province, le bulletin descriptif est déjà implanté. Ainsi on retrouve :

District 1 (région de Moncton) Maternelle à la 8^{ième} en utilisation depuis 1991.

District 5 (région de Campbellton) Maternelle à la 4^{ième} obligatoire en septembre 2003.

District 9 (région de Tracadie) Maternelle à la 8^{ième} obligatoire en septembre 2003.

District 11 (région de la Miramichi) Maternelle à la 8^{ième} année en utilisation depuis 1991.

Réunion annuelle du comité de parents

Vous êtes invités à la réunion annuelle du comité de parents le 27 mai à 19h00 à la cafétéria du Centre d'Apprentissage. On présentera le bilan de l'année et on procédera à l'élection du nouveau comité. Les personnes intéressées à rejoindre le comité peuvent donner leur nom et communiquer avec les personnes suivantes pour de plus amples informations.

Barbara Michaud 992-2860, Diane Bouchard 992-0104, Anne-Marie Soucy 258-6322, Noëlline Thibeault 258-6312, Sharon Ryan 992-8117, Charles-Yvon Bossé 992-2867, Manon Lee 258-6340.

Il va sans dire que ce comité s'implique beaucoup au niveau de l'école. Par exemple, de nombreuses activités et tournois sportifs ont été financés par le comité. Un léger goûter sera servi à la fin de la réunion. Au plaisir de vous recevoir en grand nombre!

Barbara Michaud
Présidente du comité de parents

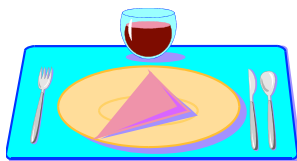


Sondage à la cafétéria

Vous recevrez, à l'intérieur de ce bulletin, un sondage proposé par le comité de cafétéria dans le but de connaître votre opinion et de recevoir vos recommandations pour le menu de l'an prochain. **Ce sondage est remis à un enfant par famille.**

Merci à vous tous de prendre le temps de remplir ce sondage et de le retourner au titulaire de classe pour le 9 mai 2003.

Votre collaboration est nécessaire pour maintenir un service de repas santé.



Vente de chocolat

La campagne de levée de fonds de la vente de chocolat s'est avérée un succès. Au moment d'écrire ces lignes, les tirages et le dévoilement du nom du (de la) meilleur(e) vendeur(se) s'effectuent. Merci à tous ceux et celles qui ont participé à cette levée de fonds. Un merci particulier à Mesdames Sylvie Hammond et Lise Bossé, aide-enseignantes pour avoir dirigé et contrôlé la vente.

Les fonds recueillis serviront à l'achat d'équipement pour l'école.

Belle figure au Tournoi Provincial de Handball

Notre équipe de handball a fait belle figure lors de leur troisième participation au tournoi provincial de handball à Néguaç le 26 avril dernier. Même s'ils ne se sont pas classés pour la finale, nous savons qu'ils ont tout donné. Bravo à cette équipe et merci à M. André Paillard pour son excellent travail ainsi qu'aux parents qui ont accompagné l'équipe à Néguaç.

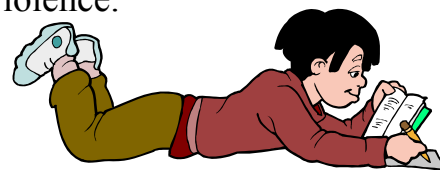


Comité de médailles

Donc, suite à ces résultats et à des discussions, le comité spécial, formé de membres du comité de parents, comité parental d'appui et de membres du personnel, a pris la décision d'attribuer des médailles aux élèves de niveaux 4^e à 8^e année. Ainsi dès cette année, les élèves de la maternelle à la 3^{ième} année recevront un certificat avec des écussons pour leur rendement. Les élèves de la 4^{ième} à la 8^{ième} année recevront 3 médailles comme à l'habitude, mais ces médailles seront toutes de catégorie OR. En juin 2004, le nombre de médaille passera de 3 à 6 pour chacune des classes titulaires de la 4^{ième} à la 8^{ième} pour comprendre : l'académique, l'amélioration, le comportement, l'éducation physique, la musique et l'art.

Visite du théâtre interactif de la Cité des Jeunes

Le 30 avril dernier, les élèves de 6^e, 7^e & 8^e année ont eu la chance de recevoir la troupe de théâtre interactif de la CDJ. Les thèmes présentés portaient sur la drogue, l'alcool, le harcèlement et la violence.



Souper spaghetti

Une souper spaghetti est organisé par le comité de parents afin de recueillir des fonds pour l'aménagement de la cours de récréation. Des billets sont disponibles au secrétariat de l'école ou auprès des membres du comité de parents. Venez en grand nombre !!!

4 étapes pour régler mes conflits

Est-ce normal de vivre des conflits avec d'autres personnes? La réponse est oui. Il arrive à tout le monde de vivre des conflits et c'est tout à fait normal. Il faut seulement apprendre à contrôler la manière de régler nos conflits. À notre école, nous préconisons une démarche simple et efficace afin de résoudre nos conflits pacifiquement, c'est à dire sans violence. Cette méthode développe chez les élèves une vision différente des situations conflictuelles, une meilleure compréhension ainsi qu'une meilleure gestion de leurs conflits. Elle amène les élèves à réfléchir aux différentes solutions possibles, autres que la violence, pour résoudre leurs conflits. Afin de faciliter le processus de résolution de conflits, nous proposons aux élèves une démarche en *quatre étapes* :

1-Se calmer : J'admets qu'il y un conflit. Je prends le temps et les moyens de me calmer avant d'aborder l'autre. Je m'assure d'être calme avant de passer à la 2^e étape.

Différents moyens pour se calmer : respirer profondément, prendre une marche, s'éloigner, lire, dessiner, courir, pleurer, danser, faire du sport, prendre un bain, écouter de la musique, se passer de l'eau froide dans le visage etc.

2-Se parler : Je prends le temps de m'expliquer en respectant les principes d'une bonne communication et d'une bonne écoute. Je discute des faits et je partage mes sentiments. Il est important de parler un à la fois en utilisant un langage respectueux.

3-Chercher : Je réfléchis avec l'autre aux différentes solutions possibles à notre conflit.

Différentes solutions possibles : tirer au sort (pile ou face), partager, attendre son tour, demander des conseils d'un adulte,

4-Trouver : Je m'entends avec l'autre sur une solution pacifique qui nous satisfait tous les deux.

Une petite affiche des 4 étapes vous est offerte. Nous vous suggérons de la placer à un endroit voyant dans votre maison. N'hésitez pas d'utiliser cette démarche à la maison avec vos enfants. Ceci permettra aux élèves de s'habituer à régler leurs conflits à l'école comme à la maison avec les 4 étapes.

Les avantages d'utiliser les 4 étapes :

- ❖ Simple et efficace (c'est facile à faire et ça fonctionne bien)
- ❖ Règle les conflits pacifiquement (sans violence)
- ❖ Règle les conflits rapidement (il y a seulement 4 étapes à suivre et le tour est joué !).

N'oubliez pas que régler un conflit pacifiquement règle vraiment le conflit.